

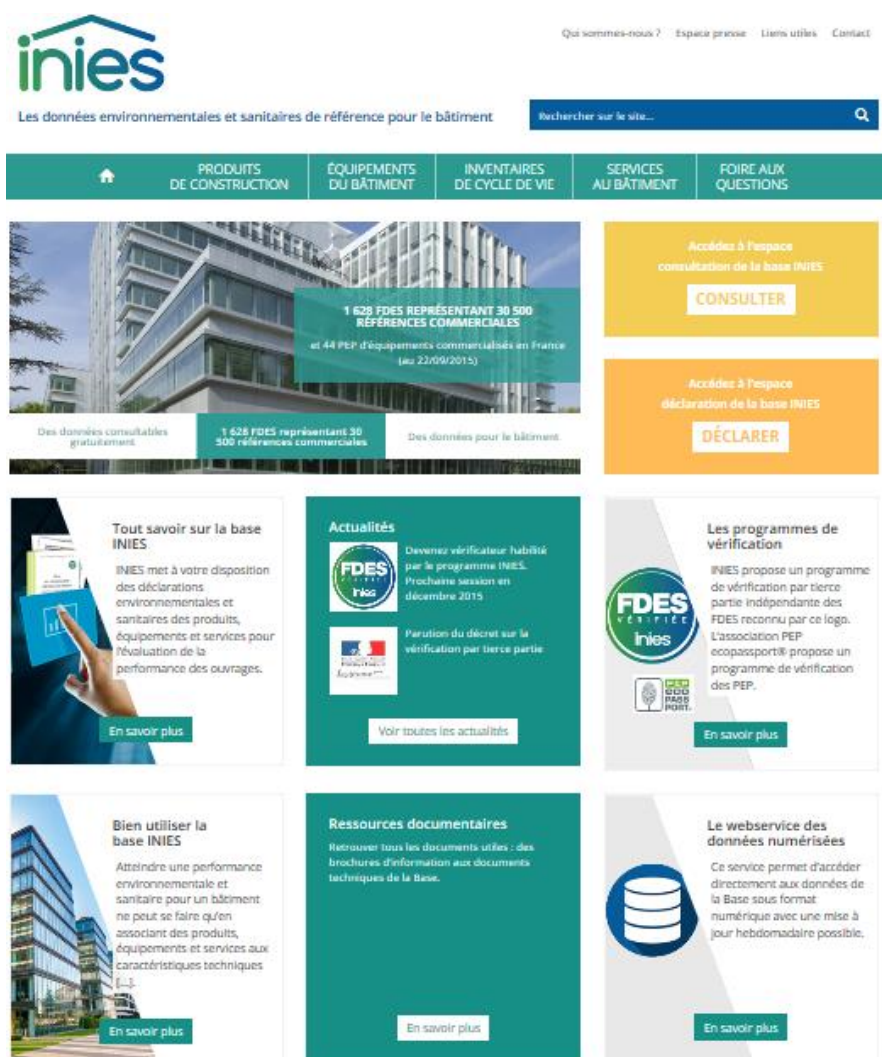
INIES présente son nouveau site internet www.inies.fr

Une interface web revisitée pour tout savoir sur les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment : les comprendre, les consulter et bien les utiliser

INIES, la base de référence des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services du bâtiment vendus en France, dévoile le nouveau visage de son site internet, inies.fr.

Au-delà d'un accès simple et gratuit aux FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) et aux PEP (Profil Environnement Produit) via deux entrées directes vers la base de données INIES (consultation, déclaration), le site s'enrichit de nouveaux volets dédiés à l'information. Ainsi, l'internaute peut chercher des renseignements par type de données en barre de navigation (produits de construction, équipements du bâtiment, inventaires de cycle de vie...) et à travers six pavés thématiques (actualités, ressources documentaires, programme de vérification...).

Pédagogique et ergonomique, inies.fr permet aux acteurs d'accéder facilement et rapidement à toutes les informations pour comprendre les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment et ainsi disposer des clés de la bonne utilisation de la base de données.



The screenshot displays the INIES website interface. At the top left is the INIES logo. To the right, there are navigation links: "Qui sommes-nous ?", "Espace presse", "Liens utiles", and "Contact". Below the logo is the tagline "Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment" and a search bar labeled "Rechercher sur le site...". A horizontal navigation menu contains five items: "PRODUITS DE CONSTRUCTION", "ÉQUIPEMENTS DU BÂTIMENT", "INVENTAIRES DE CYCLE DE VIE", "SERVICES AU BÂTIMENT", and "FOIRE AUX QUESTIONS". Below the menu are six thematic tiles:

- CONSULTER:** "Accédez à l'espace consultation de la base INIES". A large tile features a building image and text: "1 628 FDES REPRÉSENTANT 30 500 RÉFÉRENCES COMMERCIALES et 44 PEP d'équipements commercialisés en France (au 22/09/2015)".
- DÉCLARER:** "Accédez à l'espace déclaration de la base INIES".
- Actualités:** "Devenez vérificateur habilité par le programme INIES. Prochaine session en décembre 2015. Parution du décret sur la vérification par tierce partie".
- Les programmes de vérification:** "INIES propose un programme de vérification par tierce partie indépendante des FDES reconnu par ce logo. L'association PEP ecopassport® propose un programme de vérification des PEP".
- Bien utiliser la base INIES:** "Atteindre une performance environnementale et sanitaire pour un bâtiment ne peut se faire qu'en associant des produits, équipements et services aux caractéristiques techniques".
- Ressources documentaires:** "Retrouver tous les documents utiles : des brochures d'information aux documents techniques de la Base".
- Le webservice des données numérisées:** "Ce service permet d'accéder directement aux données de la Base sous format numérique avec une mise à jour hebdomadaire possible".

Comprendre les données environnementales et sanitaires pour mieux les utiliser

La nouvelle formule d'inies.fr met l'accent sur l'explication et l'information, à commencer par les fondamentaux nécessaires au bon usage des données environnementales et sanitaires et à leur développement :

- Comprendre ce qu'est une Fiche de Données Environnementales et Sanitaires, dédiée aux produits de la construction, ou un PEP, dédié aux produits d'équipement électrique, électronique et de génie climatique et connaître comment ils sont réalisés
- Savoir à quoi servent ces informations de référence, pourquoi elles sont utiles, voire indispensables à l'évaluation environnementale et sanitaire des bâtiments en France
- Identifier les différentes possibilités de recherche dans la base de données INIES ...

Dans cette même dynamique pédagogique, une foire aux questions, des ressources documentaires et une rubrique actualité sont disponibles.

Accéder plus facilement aux services proposés par la Base INIES pour vérifier les FDES et exporter en format numérique les données de la base

Au total, près de 1700 FDES et 70 ecopassport® sont aujourd'hui référencés sur le site.

Ces données sont accessibles via le webservice INIES sous un format numérique pré-défini avec une mise à jour hebdomadaire via une licence commerciale ou académique ; un service très utile notamment pour les logiciels d'analyse de cycle de vie des bâtiments en vue de l'évaluation de la performance environnementale des ouvrages.

Le programme de vérification INIES offre la possibilité aux émetteurs de FDES de faire vérifier leurs données par une tierce partie indépendante habilitée. Une démarche facilitée car désormais l'ensemble des informations sont accessibles en un clic et notamment la liste des vérificateurs habilités INIES. Cette dynamique est en plein essor avec l'obligation de cette vérification à compter du 1er juillet 2017 (*cf. arrêté du 31 août 2015 relatif à la vérification par tierce partie indépendante des déclarations environnementales des produits de construction, des produits de décoration et des équipements du bâtiment*).

Ainsi revisité, www.inies.fr est la référence pour comprendre les déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services du bâtiment et accéder à la base de données INIES.

A propos de INIES...

Gérée de façon participative par les acteurs de la construction dont les Pouvoirs Publics, INIES est la base française de référence des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services du bâtiment.

Résultat de dix années de développement, elle constitue un outil opérationnel et indispensable pour généraliser l'éco-conception des bâtiments. INIES est régie par un protocole multipartite. Ce dernier définit les règles de gouvernance de la base : un **conseil de surveillance** veille à la pertinence, l'éthique et à la déontologie des informations présentées et un **comité technique** s'applique à rendre l'information disponible la plus claire et la plus homogène possible sur la base des normes de référence établies dans le cadre de la commission de normalisation AFNOR P01E " Développement durable dans la construction ". Depuis 2011, **l'Association HQE**, association reconnue d'utilité publique, **assure le rôle de propriétaire – gestionnaire**.

Pour aller plus loin : www.inies.fr